



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 60935

Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les inquiétudes exprimées par les gynécologues médicaux à propos du libre accès des femmes au gynécologue de leur choix. Compte tenu du rôle préventif primordial de ces spécialistes, il serait discriminatoire d'empêcher celles d'entre elles qui ont signé un contrat de fidélité avec un médecin référent d'accéder librement à leurs consultations. Par ailleurs, la pénurie de gynécologues médicaux ne saurait être endiguée si leur potentiel de clientèle est ainsi réduit. Il lui demande donc de lui préciser les intentions du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bourquin](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60935

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2786